



**Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Centre et réseau de technologie climatique (CERERK/ISTA)**

Assistance Technique sur l'Évaluation des Besoins en Technologies et
l'Élaboration du d'Action Technologique en Vue de la Mise en Œuvre de la
CDN de la République Démocratique du Congo

Rapport sur la cartographie des parties prenantes

Version 2.0

Août, 2021

Deloitte Tohmatsu Financial Advisory LLC

Sommaire

1. Contexte.....	7
2. Objectifs du projet EBT.....	9
3. Procédure de cartographie des parties prenantes	9
3.1. Cadre conceptuel : Pertinence des parties prenantes dans l'amélioration de l'évaluation des besoins technologiques	10
3.2. Identification, sélection et analyse des parties prenantes	10
3.3. Évaluation de l'influence potentielle des parties prenantes sur le processus d'évaluation des besoins en technologie	13
4. Consultations des parties prenantes.....	15
5. Analyse des intérêts et des compétences des parties prenantes.....	15
6. Cartographie des parties prenantes.....	16
7. Arrangement Institutionnel de l'EBT.....	34
8. Conclusion	38
9. Prochaines étapes	39
Annexe - Engagement des intervenants.....	40

Liste des tableaux

Table 1 – Critères de sélection des parties prenantes	11
Table 2 – Cartographie des parties prenantes	17
Table 3 – Checklist des meilleures pratiques de consultations réussies avec les parties prenantes...	40
Table 4 – Outils et techniques de consultations dans un processus EBT	41
Table 5 – Memos de l’atelier de lancement.....	41
Table 6 – Liste des parties prenantes consultées	44

Liste des graphiques

Figure 1 – Matrice de participation des parties prenantes	11
Figure 2 – Organigramme proposé de l’EBT.....	35

Acronymes

ACB	Association Congolaise des Banques
ACCO	Association des Chauffeurs du Congo
ACE	Agence Congolaise de l'Environnement
ACTEDD	Agence Congolaise de la Transition Ecologique et du Développement Durable
ANSER	Agence Nationale de l'Electrification et des Services Énergétiques en milieu Rural et Périurbain
ARCA	Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances
ARE	Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité
ARPTC	Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunication du Congo
BCC	Banque Centrale du Congo
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CERERK	Centre d'Études et de Recherches sur les Énergies Renouvelables Kitsisa Khonde
CFLEDD	The Coalition of Female Leaders for the Environment and Sustainable Development
CNE	Commission Nationale de l'Energie
CNONGD	Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement
CORAP	Organisations de la Société Civile
COPEMECO	Confédération des petites et moyennes entreprises
CRGM	Centre de Recherche Géologique et des Mines
CTCN	Climate Technology Center and Network
CVM	La Congolaise des Voies Maritimes
DD	Développement Durable
EBT	Evaluation des Besoins en Technologies
EPSP	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ESU	Enseignement Supérieur et Universitaire
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
FAO	Food and Agriculture Organizations
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
FENAPEC	Fédération Nationale des Artisans Petites et Moyennes Entreprises
FFN	Fonds Forestiers National
FNM	Fonds National de la Microfinance
FNPSS	Fond National de Promotion et de Service Social
FONAFEN	FONds NATional pour la promotion de la Femme et la protection de l'Enfant
FPC	Fonds de Promotion Culturelle

FPI	Fonds de Promotion de l'Industrie
FPN	Fonds de Promotion de l'éducation Nationale
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GES	Gaz à effets de serre
GSN	Green Space Network
GTCRR	Groupe de Travail Climat REDD – Rénové
ICCN	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IFOD	Institution Financière pour les Œuvres de Développement
INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
ISTA	Institut Supérieur des Techniques Appliquées
LIFEC	Ligue des Femmes Congolaises
METTELSAT	Agence Nationale de Météorologie et de Télédétection par Satellite
NDA	Autorité Nationale Désignée
NDE	Entité Nationale Désignée
OCC	Office Congolaise de Contrôle
ONAF	Office National pour la promotion de la stabilité de la Famille
ONIP	Office Nationale d'Identification de la Population
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPEC	Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolais
OVDA	Office des Voies de Desserte Agricole
PME	Petites et Moyennes Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation
REPALEF	Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers
RVA	Régie des Voies Aériennes
RVF	Régie des Voies Fluviales
SENAFIC	SErvice National de Fertilisants et Intrants Connexes
SNCC	Société Nationale des Chemins de fer du Congo
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SOKIMO	SOciété minière de Klo-Moto
UCM	Unité de Coordination des projets de l'énergie
UNIKIN	Université de Kinshasa
UPN	Université Pédagogique Nationale

VIPOT
WWF

Vie Pour Tous
Worldwide Fund for Nature

1. Contexte

Le processus de la Convention – Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) de 2002 – a mis en avant la situation particulière d'un groupe de 50 pays dont la République Démocratique du Congo (RDC) identifiés comme étant les pays les moins avancés et les plus fragiles face au changement climatique. La RDC est donc confrontée à un certain nombre de défis que le pays cherche à relever à travers ses objectifs climatiques.

Le pays a soumis son programme pays au Fonds Vert pour le Climat (FVC) en février 2019. Ce programme met en évidence les défis auxquels le pays est confronté en termes d'actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Depuis la 21ème Conférence de l'ONU sur le changement climatique (COP21), le gouvernement de la RDC s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effets de serre (GES) de 17% selon le scénario Business as Usual (BAU) d'ici 2030 dans le cadre de ses contributions nationales déterminées (CDN). Bien que la RDC reste un faible contributeur aux émissions mondiales de GES, représentant 0,42% des émissions mondiales, le pays a émis plus de GES par rapport au PIB comparativement à la moyenne mondiale en 2014. Ceci indique qu'il y a une possibilité pour le pays de s'améliorer.

L'inventaire national des GES de 2010 montre que le secteur du Changement d'Affectation des Terres et de la Foresterie (CATF) était de loin la plus grande source d'émissions, représentant 91,4% des émissions totales. Ce secteur fait partie des secteurs prioritaires de l'Evaluation des Besoins Technologies (EBT) et était suivi par le secteur de l'énergie, qui représentait 4,4% des émissions totales en 2010.

La RDC a identifié les risques auxquels elle est exposée en raison de sa faible capacité d'adaptation au changement climatique. Ces risques sont les potentielles pertes en vie humaine, en habitat et infrastructures qui seraient occasionnées par les pluies intenses, l'érosion côtière, les inondations, les vagues de chaleur et les sécheresses saisonnières, entre autres.

Afin d'y remédier, la RDC a identifié, à travers son plan national d'adaptation au changement climatique, des actions potentielles d'atténuation et d'adaptation, ainsi que des technologies potentielles pour atteindre les objectifs climatiques du pays. De manière spécifique, les aspects ci-dessous ont été relevés :

- Le besoin en renforcement des capacités institutionnelles par la mise en place d'une équipe dédiée au suivi des technologies existantes et des technologies à transférer dans le pays ;
- Le besoin en technologies liées à la gestion des déchets, à la chaîne de valeur agricole, à l'efficacité énergétique et aux bâtiments économes en énergie, ect. ;
- L'identification des secteurs prioritaires pour les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Vingt programmes, dont six liés à l'atténuation, dix à REDD+ (transversal) et quatre à l'adaptation ont été sélectionnés parmi les secteurs prioritaires identifiés conformément aux politiques sectorielles nationales, et devraient être soumis à court terme ;
- Le besoin de mise à jour de la dernière identification et évaluation des besoins en matière de technologies effectuée en 2007.

Dans ce contexte, la RDC a sollicité le soutien du Climate Technology Center and Network (CTCN) et du FVC pour l'élaboration d'une EBT et d'un plan d'actions associé pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La première étape du processus consiste à identifier les parties prenantes des divers secteurs prioritaires et transversaux qui pourront contribuer à la réalisation de projet. Ces acteurs favoriseront la mise en œuvre de la stratégie climatique de la RDC et l'accès à des financements auprès des institutions de financement climatique telles que le FVC. Ce rapport présente la cartographie des parties prenantes et les consultations réalisées dans le cadre de ce projet. La section 2 détaille les objectifs du projet EBT. La section 3 revient sur le processus de cartographie en détaillant les concepts utilisés ainsi que la méthodologie utilisée pour l'analyse et l'évaluation des parties prenantes. La section 4 détaille le processus de consultations, alors que la section 5 revient sur l'analyse des intérêts et des compétences des parties prenantes. La section 6 est le cœur de ce rapport, avec la cartographie des parties prenantes et la section 7 détaille l'arrangement institutionnel proposé pour l'EBT.

2. Objectifs du projet EBT

L'objectif du projet EBT est de développer un plan d'actions pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ce processus implique l'identification et la hiérarchisation des technologies pertinentes et conformes à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques de la RDC. Les résultats de cette évaluation serviront de base à l'élaboration du plan d'actions technologique, ils serviront à la mise en œuvre des plans d'actions climatiques de la RDC, et favoriseront l'accès aux financements climatiques par des acteurs tels que le FVC.

Le processus EBT sera coordonné et supervisé par un comité de pilotage du projet EBT.

3. Procédure de cartographie des parties prenantes

Objectif :

La cartographie des parties prenantes est réalisée dans le but d'identifier les principaux acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile, des universités et des ONG afin d'assurer une représentation sectorielle, transversale et pertinente des parties dans la composition du comité de pilotage du projet EBT.

En effet, avant de procéder à l'évaluation des besoins technologiques, le comité de pilotage du projet sur l'évaluation des besoins technologiques doit être établi.

Le comité de pilotage du projet EBT joue un rôle central dans le processus d'évaluation des besoins technologiques.

Il est responsable de la supervision, de la validation des produits livrables et des résultats tout en apportant les contributions pertinentes tout au long du processus.

Il est donc essentiel que le comité de pilotage du projet EBT soit représentatif des parties prenantes de la RDC impliquées dans les activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que dans les secteurs visés par l'évaluation des besoins technologiques.

La cartographie des parties prenantes permet de définir la structure du comité de pilotage du projet EBT et se fera en trois étapes :

- La définition du cadre conceptuel
- L'identification, la sélection et l'analyse des parties prenantes
- L'évaluation de l'influence des parties prenantes

3.1. Cadre conceptuel : Pertinence des parties prenantes dans l'amélioration de l'évaluation des besoins technologiques

Objectif :

Le cadre conceptuel permet de clarifier les lignes d'autorité et de rapport pour le processus d'évaluation des besoins technologiques, comme le décrit la figure 1. Le cadre conceptuel de la cartographie des parties prenantes tient compte de la pertinence absolue des parties prenantes dans la conduite du processus EBT.

Pour l'EBT, l'identification des technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique doit correspondre aux actions que la RDC mettra en œuvre pour permettre le transfert et la distribution de ces technologies.

Le processus d'évaluation des besoins technologiques est pris en charge par les secteurs privé et public et nécessite la contribution de ces parties prenantes à chaque étape.

- Le processus EBT nécessite une diversité des connaissances du secteur pour une identification adéquate des technologies pertinentes et l'élaboration d'un plan d'actions.
- La compréhension des activités globales des parties prenantes permet d'établir un contexte supplémentaire pour la cartographie des parties prenantes en vue d'une consultation ultérieure.
- Enfin, il convient également de souligner que l'adhésion des acteurs politiques au processus d'évaluation des besoins technologiques est essentielle à la réussite du projet. Une communication efficace des priorités des acteurs politiques par le comité de pilotage du projet EBT pourra garantir la bonne exécution du projet.

3.2. Identification, sélection et analyse des parties prenantes

L'identification, la sélection et l'analyse des parties prenantes sont basées sur divers facteurs.

Ces facteurs comprennent :

- le type de profession,
- les rôles passés et actuels dans le projet EBT et le comité de pilotage du projet EBT,
- la pertinence du secteur,
- la mobilisation des ressources,
- le rôle du marché (finance, réglementation, et demande et offre),
- les intérêts déclarés.

Figure 1 – Matrice de participation des parties prenantes

		Type de participation					
		Fournir des données	Fournir une assistance technique	Mener la facilitation	Fournir les fonds supplémentaires	Socialisation et validation des résultats	
Processus EBT	Etape 1	Identification et priorisation des technologies	PA	PD		PF	PG
	Etape 2	Analyse des obstacles et cadres d'habilitation			PE		PC
	Etape 3	Plan d'action technologique		PB			

Source: UNEP & GEF Identification and Engagement of Stakeholders in the EBT Process

Durant la réalisation de l'EBT, chaque étape permet de regrouper les domaines d'activité de chaque partie prenante. Les parties prenantes sont cartographiées ci-dessous, comme illustré dans le tableau 1.

Partie prenante A - Le gouvernement, les universités et le secteur privé organisé fournissent des données et une assistance technique pour l'identification et la hiérarchisation des technologies.

Partie prenante B - Les universités, le secteur privé organisé, les organisations de la société civile et le gouvernement sont chargés de fournir une assistance technique et de faciliter l'élaboration du plan d'actions technologique.

Partie prenante C - Le gouvernement est le seul responsable de la socialisation et de la validation des résultats de l'analyse des obstacles et des cadres d'habilitation.

Parties prenantes D et E - Le gouvernement, les universités, le secteur privé organisé et les organisations de la société civile fournissent une assistance technique à toutes les étapes du

projet et sont censés faciliter l'analyse des obstacles, les cadres d'habilitation et le plan d'actions technologique.

Partie prenante F - Institution de financement du développement, le gouvernement se concentre principalement sur le financement et l'approvisionnement des solutions technologiques recommandées pour la mise en œuvre.

Partie prenante G - Le gouvernement, le régulateur se concentre sur la socialisation et la validation des résultats à travers l'identification et la priorisation des technologies, l'analyse des obstacles et des cadres favorables et le développement du plan d'action technologique.

Table 1 – Critères de sélection des parties prenantes

Classification	Description	Caractéristiques
Type	Mission ou type d'activités de la partie prenante	Gouvernement, Secteur Privé Organisé (SPO), Institutions de recherche, Organisations de la Société Civile (OSC), Régulateurs, Organisations multilatérales et universités.
Secteur	Secteurs prioritaires et transverses du projet EBT	Utilisation des terres et forêts, Agriculture, Energie, Infrastructure et transport, Ressources en eau, Transport, Gestion des déchets, Zones côtières, Innovation et technologie, secteur financier, inclusion sociale et genre.
Échelle	Echelle opérationnelle	Nationale
Marché	Rôle des parties prenantes sur le marché dans le processus et les	Focus sur la finance, la réglementation, la demande

Classification	Description	Caractéristiques
	secteurs de la chaîne de valeur de l'EBT	(consommation) et l'offre (production et distribution)
Intérêt	Niveau d'intérêt pour le processus de l'EBT et la participation en tant que membre du comité de pilotage de l'EBT	Confirmation participative des parties prenantes en tant que membre du comité de pilotage EBT
Réalisation de l'EBT/ implémentation du changement climatique	État des investissements dans l'infrastructure, le processus et les autres éléments clés de l'évaluation des besoins technologiques et du changement climatique	Favorable, Très favorable, Défavorable, Pilote, Intégrateur, Neutre
Mobilisation des ressources	Capacité à mobiliser des ressources non humaines (fonds, données et informations sur les stratégies nationales et les documents sectoriels) et des ressources humaines	Modérée, Elevée, Faible, Insignifiante

3.3. Évaluation de l'influence potentielle des parties prenantes sur le processus d'évaluation des besoins en technologie

Pour réussir la mise en œuvre de l'EBT dans les secteurs prioritaires, les parties prenantes du gouvernement, du secteur privé formel, des organisations de la société civile et du monde universitaire jouent un rôle essentiel à chaque étape du processus. Les parties prenantes peuvent influencer les différentes étapes du processus d'évaluation des besoins technologiques par leurs responsabilités directes ou indirectes, telles que le soutien au processus d'évaluation des besoins technologiques, l'examen des résultats et la contribution technique aux résultats finaux.

Les rôles listés ci-dessous indiquent l'influence potentielle des parties prenantes sur le processus d'évaluation des besoins technologiques.

- **Conducteur**

Les attributions du "conducteur" comprennent :

- La participation au comité de pilotage du projet EBT et l'assurance que les responsabilités susmentionnées du comité de pilotage de l'EBT sont assumées conformément au plan.
- Le conducteur veille également à la réalisation des résultats et s'assure que les mécanismes de coordination sont en place pour atteindre les résultats requis.

- **Influenceur**

L'influenceur participe à la promotion et au soutien des activités du projet EBT.

Les activités de promotion et de soutien peuvent nécessiter l'identification d'autres représentants d'organisations qui sont essentiels pour la collecte et l'analyse des données.

- **Facilitateur**

Le facilitateur fournit les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission de l'EBT. Par exemple, les acteurs politiques peuvent encourager le projet EBT en soutenant activement la mise en œuvre du plan d'actions de l'EBT.

- **Financier**

Pour atteindre les résultats requis du projet EBT, le financement joue un rôle clé dans le déblocage des opportunités dans l'ensemble du projet. Pour cette cartographie des parties prenantes, les institutions financières pourraient aider à financer les initiatives clés pour conduire le plan d'actions technologique.

4. Consultations des parties prenantes

Les parties prenantes de l'EBT sont impliquées lors des étapes suivantes :

- le processus décisionnel de sélection des technologies climatiques ;
- la hiérarchisation des technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- la validation du plan d'actions technologique afin de faciliter le transfert et la distribution de technologies favorables à l'environnement.

Les consultations des parties prenantes ont été lancées, lors de l'atelier de lancement qui a eu lieu le 10 et 11 mars 2021 dans le cadre du processus de cartographie des parties prenantes, afin d'identifier les principales parties prenantes pertinentes pour le processus de l'EBT.

Les entités présentes à l'atelier de lancement ont mené une session de travail en groupe afin d'identifier les parties prenantes pertinentes pour ce projet. La cartographie des parties prenantes proposée par les groupes de travail a été affinée afin de parvenir à une sélection basée sur les activités et les rôles que chaque entité jouera dans la réalisation du processus EBT.

Les détails des consultations des parties prenantes ainsi que les mémos de l'atelier de lancement seront fournis en annexe dans ce rapport.

5. Analyse des intérêts et des compétences des parties prenantes

Les parties prenantes sont identifiées en fonction des intérêts et des objectifs généraux de chaque organisation. L'identification des parties prenantes a été établie en fonction des compétences des différentes organisations ; les intérêts convergents pour la participation au comité de pilotage du projet EBT ainsi que la volonté de fournir des informations pour soutenir le processus ont été d'autres facteurs déterminants.

Certaines parties prenantes ont exprimé leur intérêt pour la prise de décisions importantes, ce qui indique qu'elles ont une influence sur le processus de l'EBT. Ces intérêts complètent directement les compétences des parties prenantes en tenant compte des actions et des projets déjà existants sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique en RDC.

6. Cartographie des parties prenantes

Les parties prenantes du processus d'évaluation des besoins technologiques sont classées et segmentées en plusieurs catégories, comme illustré dans le tableau ci-après. L'identification et la sélection des parties prenantes dépendent largement du rôle qu'elles jouent en tant que membres du comité de pilotage du projet de l'EBT et de leur pertinence pour le résultat du processus d'EBT.

Table 2 – Cartographie des parties prenantes

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Utilisation des terres et forêts					
Ministère de l'Aménagement du Territoire	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Assurer le suivi et contrôle dans la mise en œuvre du plan d'actions qui sera élaboré en fin de projet ; -Sensibiliser les acteurs sous sa tutelle sur les questions liées au changement climatique.	Conducteur : Piloter le projet	Il s'agit d'un acteur clé dans la gestion des terres; les activités d'aménagement du territoire ont un réel impact sur le climat.	Membre consulté	Comité de pilotage
Ministère de l'environnement et du Développement Durable	-Fournir des données issues des études réalisées ; -Donner des orientations générales et spécifiques à suivre en matière de lutte contre le changement climatique en RDC (Plans, texte de lois...etc.) ; -Sensibiliser l'ensemble des acteurs publics et privés ainsi que la population ; -Coordonner et soutenir l'ensemble des activités du projet.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Le Ministère a dans ses attributions l'exécution des politiques nationales de gestion durable de l'environnement, des forêts, faunes, etc. Il assure le leadership de l'action environnementale du gouvernement de la RDC	Oui	Groupe de travail
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'élevage	-Collecter les informations diverses et utiles dans son champ d'activités ; -Sensibiliser les exploitants du pays aux pratiques vertes ; -Former les exploitants aux techniques utiles et nécessaires pour la réduction de leur production de GES ; -Elaborer des textes de lois obligeants les exploitants agricoles à s'adapter et à tenir compte du changement climatique dans leurs activités.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Les activités agricoles, pêche et élevage ont une incidence majeure sur les sols, forêts et ressources en eau.	Oui	Groupe de travail
Ministère du Développement Rural	-Aider en mobilisant l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin dans leurs activités -Sensibiliser / former des personnes habitant en zone rurale afin qu'elles	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Les activités de développement des zones rurales ont un fort impact sur le climat. Pour que ce dernier ne soit plus autant impacté négativement, il est essentiel que les habitants de ces	Non	Groupe de travail

	intègrent les pratiques de lutte contre le changement climatique dans leurs activités de production ; -Assurer le suivi et contrôle en zone rurale et collecte de données.		zones améliorent leurs pratiques dans l'utilisation des terres et forêt.		
L'Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques INERA	-Mener des études et fournir des résultats concrets sur l'impact du changement climatique sur le secteur agricole au sens large ; -Faire une veille internationale sur le sujet pour avoir des exemples et des références/solutions ; -Sensibiliser et former les exploitants agricoles.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	Il s'agit d'un acteur central dans le domaine agricole. Son activité de recherche est fondamentale et est un excellent vecteur de changement en termes d'impact et de résilience au changement climatique. Il a aussi un lien direct et une voix reconnue auprès des exploitants qu'il peut donc amener à améliorer leurs pratiques et réduire les impacts négatifs de leurs activités sur le climat.	Oui	Groupe de travail
Fédération des Industries du Bois	-Aider en mobilisant l'ensemble des acteurs qui la composent afin que ceux-ci remontent les données du secteur et activités nécessaires au bon déroulement du projet ; -Être un intermédiaire entre le projet et ses membres.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	L'exploitation du bois a un impact sur l'état des forêts et sur le climat. Cette entité rassemble une grande partie des acteurs du secteur. Elle est donc un interlocuteur de choix pour faire le pont avec eux.	Non	Groupe de travail
Worldwide Fund for Nature WWF-DRC	Fournir les informations utiles sur son activité et sur les technologies nécessaires pour la lutte contre le changement climatique dans son secteur.	Financier : Fournir des ressources techniques et financières utiles à la réalisation du projet	Il s'agit d'un acteur majeur de la société civile qui œuvre déjà dans le domaine de la lutte contre le changement climatique en RDC.	Non	Groupe de travail
Fonds Forestier National FFN	-Soutenir les acteurs à travers la fourniture de données dont elle dispose sur la gestion des forêts et les besoins des technologies nécessaires pour la lutte contre le changement climatique ; -Soutenir les acteurs du secteur financièrement dans l'acquisition des technologies identifiées.	Financier : Fournir des ressources techniques et financières utiles à la réalisation du projet	C'est une entité spécialisée dans le domaine de la gestion forestière et de son financement.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Agriculture					
Fédération des Entreprises du Congo FEC	-Mobiliser les entreprises agricoles membres de la FEC ainsi que tous les autres types d'acteurs liés au secteur agricole à qui elle est liée et qu'elle peut mobiliser ; -Être un intermédiaire pour passer les informations du projet aux tiers concernés et expliquer ces dernières si nécessaire ; -Fournir des informations si besoin au projet.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	La FEC est une entité importante du pays qui est en lien avec de nombreux acteurs de tous les secteurs économiques. Elle peut représenter les acteurs du secteur privé.	Membre consulté	Comité de pilotage
Ministère de l'Agriculture	-Mobiliser l'écosystème agricole pour la collecte d'informations utiles (auprès des acteurs agricoles et des centres de recherche sous sa tutelle) et la proposition des technologies adéquates pour le secteur ; -Diffuser les informations aux exploitants du pays pour sensibilisation et adoption à la fin du projet ; -Former les exploitants aux techniques utiles et nécessaires pour la réduction de leur production de GES ; -Elaborer des textes de lois obligeant les exploitants agricoles à s'adapter et à tenir compte du changement climatique dans leurs activités.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs du secteur	C'est le Ministère en charge du domaine. Son implication est donc primordiale pour coordonner et assurer l'implication de tous les acteurs nécessaires et l'atteinte des résultats du projet.	Oui	Comité de pilotage
Ministère de l'Economie	-Fournir des données économiques nécessaires ; -Coordonner les activités et mobiliser des structures sous sa tutelle pouvant aider fortement au projet ; -Sensibiliser les acteurs de l'économie au changement climatique et les accompagner.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est un Ministère central du pays. Il assure la gestion optimale et le développement de tous les secteurs économiques et est donc en lien avec tous les autres Ministères et autres acteurs économiques.	Non	Groupe de travail
Ministère du Développement Rural	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs ruraux (agricoles notamment) afin que ceux-ci remontent les réalités et les besoins technologiques qu'ils ont respectivement dans leurs activités ; -Sensibiliser / former des personnes habitant en zone rurale afin qu'elles intègrent les pratiques de lutte contre le	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Une majorité des activités agricoles se développe dans les zones rurales. De plus, les activités de développement des zones rurales ont un impact fort sur le climat.	Non	Groupe de travail

	<p>changement climatique dans leurs activités de production ;</p> <p>-Assurer le suivi et contrôle en zone rurale et collecte de données.</p>				
<p>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</p>	<p>-Fournir les données issues des études environnementales réalisées dans le domaine agricole ;</p> <p>-Proposer les technologies adéquates pour le secteur agricole et agroalimentaire ;</p> <p>-Donner les orientations générales et spécifiques à suivre en matière de lutte contre le changement climatique dans l'agriculture en RDC (Plans, texte de lois...etc.) ;</p> <p>-Sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire.</p>	<p>Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission</p>	<p>Le Ministère a dans ses attributions l'exécution des politiques nationales de gestion durable de l'environnement, des forêts, faunes, etc.</p>	Oui	Groupe de travail
<p>L'Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques INERA</p>	<p>-Mener des études et fournir des résultats concrets sur l'impact du changement climatique sur le secteur agricole au sens large ;</p> <p>-Faire une veille internationale sur le sujet pour avoir des exemples et des références/solutions ;</p> <p>-Proposer des technologies concrètes et efficaces pour aider le monde agricole et agroalimentaire à réduire ses impacts sur le climat ;</p> <p>-Sensibiliser et former les exploitants agricoles.</p>	<p>Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet</p>	<p>Il s'agit d'un acteur central dans le domaine agricole. Son activité de recherche est fondamentale et est un excellent vecteur de changement en termes d'impact et de résistance au changement climatique. Il a aussi un lien direct et une voix reconnue auprès des exploitants qu'il peut donc amener à améliorer leurs pratiques et réduire les impacts négatifs de leurs activités sur le climat.</p> <p>L'INERA peut surtout faire les meilleures propositions de technologies efficaces pour la lutte contre le changement climatique dans le monde agricole.</p>	Oui	Groupe de travail
<p>Ministère de l'Aménagement du Territoire</p>	<p>-Mobiliser ses services afin de fournir des données actualisées permettant d'identifier, dans le monde agricole, les éventuelles illégalités en matière d'aménagement du territoire ;</p> <p>-Donner des orientations stratégiques claires sur l'aménagement des terres agricoles sur base des normes liées à la protection de l'environnement, à l'atténuation et à l'adaptation face au changement climatique.</p>	<p>Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission</p>	<p>L'aménagement territorial est important dans la lutte contre le changement climatique car il permet de réduire la vulnérabilité des territoires et de la population. Dans le monde agricole, il y a parfois une surexploitation des terres qui contribue à augmenter l'impact du changement climatique.</p>	Non	Groupe de travail
<p>Ministère de l'industrie</p>	<p>-Mobiliser les industriels agricoles et agroalimentaires afin qu'ils remontent leurs propositions de technologies qui aideraient à des activités du secteur plus</p>	<p>Facilitateur : fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission</p>	<p>Il s'agit du Ministère de tutelle d'entreprises souvent de taille moyenne et grande en RDC. Parmi ces dernières, il y en a qui évoluent</p>	Oui	Groupe de travail

	respectueuses du climat et les sensibiliser afin qu'ils les utilisent également ; -Contrôler la bonne intégration des solutions technologiques une fois trouvées.		dans le secteur agricole et agroalimentaire et qui ont des externalités négatives importantes. Ce Ministère peut aider à les mobiliser afin qu'ils participent au projet et qu'ils intègrent ensuite les technologies et bonnes pratiques qui seront arrêtées		
Food and Agriculture Organization FAO	-Fournir les données nécessaires à la compréhension du système agricole et alimentaire du pays ainsi que sur les impacts du changement climatique sur ces derniers ; -Aider dans la proposition de technologies indispensables pour lutter contre le changement climatique dans l'agriculture et l'agroalimentaire.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est une organisation internationale majeure qui détient des données capitales sur le système agricole et agroalimentaire du pays. Elle peut fournir des données capitales et être un force de proposition très pertinente pour les technologies à identifier dans ce secteur.	Non	Groupe de travail
Service National de Fertilisants et Intrants Connexes SENAFIC	-Fournir des données sur son activité et les résultats ; -Sensibiliser les acteurs agricoles aux effets du changements climatiques dus aux pesticides et autres.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est une structure qui, de par son activité, connait l'impact des produits chimiques dans la production agricole.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Energie					
Ministère de l'énergie et ressources hydrauliques	Fournir des données sur le secteur et proposer les technologies nécessaires à la lutte contre le changement climatique dans les secteurs à sa charge.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs sous sa tutelle	Le Ministère est en charge de planifier les stratégies et actions dans le domaine de l'énergie et dispose des données énergétiques détaillées dans des bilans énergétiques.	Membre consulté	Comité de pilotage
Société Nationale d'Electricité SNEL	Fournir des données sur le secteur de l'électrification et proposer les technologies nécessaires à la lutte contre le changement climatique dans ce secteur.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Il s'agit de la structure de référence dans le secteur de l'électrification. Elle est composée d'experts ingénieurs capables de fournir des données clés et de proposer les technologies nécessaires.	Non	Groupe de travail
Commission Nationale de l'Electricité (CNE)	-Fournir des données pertinentes sur le secteur ; -Proposer les technologies climatiques nécessaires pour la réalisation du projet.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Elle est la banque des données nationales dans le secteur énergétique.	Non	Groupe de travail
GEA SOLAR – RDC	-Fournir des données sur le changement climatique et les moyens de lutte ; -Orienter et accompagner pour le choix des technologies.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	L'entreprise dispose d'une expérience dans les énergies renouvelables.	Non	Groupe de travail
Agence Nationale de l'Electrification et des Services Énergétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER)	-Proposer les meilleures technologies électriques pour réduire les impacts sur le climat.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est l'agence de l'Etat pour électrifier le pays, notamment les zones où se trouvent les paysans.	Non	Groupe de travail
Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE)	-Fournir des informations sur la législation à respecter relativement aux technologies dans le secteur électrique ; -Veiller au respect des règles légales en matière de changement climatique.	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités du projet	C'est une entité qui a une importance dans le secteur de l'électricité en RDC, notamment sur les aspects réglementaires.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Gestion des déchets					
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	-Fournir des informations et explications sur la politique, les lois...etc. de gestion des déchets et plus généralement de lutte contre la pollution (dans le but de vulgariser et former) ; -Proposer des technologies permettant une meilleure gestion des déchets à tous les niveaux ; -Accompagner et coordonner l'acquisition et l'implémentation des technologies par les divers acteurs des secteurs de l'économie.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs sous sa tutelle	L'une des attributions du Ministère inclut la gestion des déchets en lien avec les entités municipales et autres.	Oui	Comité de pilotage
Municipalités/ ETD: Entités Territoriales Décentralisées (La ville, la commune, le secteur et la chefferie)	-Présenter et expliquer leurs politiques de gestion de déchets ; -Participer aux propositions de technologies devant leur permettre une meilleure gestion de leurs déchets ; -Acquérir et utiliser ces technologies une fois identifiées ; -Sensibiliser de manière continue leurs administrés (ménages et entreprises) respectifs en matière de gestion des déchets.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Ce sont des acteurs clés en matière de gestion de déchets dans les villes. Ils établissent et mettent en œuvre des politiques et plans sur ce sujet.	Non	Groupe de travail
Logos premier	Sensibiliser les populations au respect de l'environnement.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Elle mène des actions concrètes dans le cadre de la gestion des déchets (sensibilisation des citoyens).	Oui	Groupe de travail
Vle POur Tous VIPOT	-Sensibiliser les populations au respect de l'environnement ; -Proposer des solutions technologiques pour la gestion des déchets.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Elle dispose d'une expérience dans la gestion de projets environnementaux, notamment dans les déchets.	Oui	Groupe de travail
Green Space Network gestion des déchets (GSN)	-Sensibiliser les populations au respect de l'environnement . -Proposer des solutions technologiques pour la gestion des déchets.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	GSN est une ONG de droit congolais sur l'environnement et le développement durable. Elle possède donc une expérience dans la protection de l'environnement. Elle sensibilise par exemple les ménages à la gestion durable de l'environnement et à la	Oui	Groupe de travail

			transformation des déchets plastiques.		
Agence Congolaise de l'Environnement ACE	-Vulgariser la politique environnementale et notamment celle en matière de gestion des déchets ; -Contrôler et évaluer le respect, par les divers acteurs, des règles de gestion des déchets qu'ils produisent ou qu'ils produiront ; -Proposer des technologies adéquates pour faciliter et améliorer la gestion des déchets dans les différents secteurs de l'économie.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet parmi les acteurs qui la compose	C'est la principale agence nationale qui s'occupe des questions environnementale dans tous les secteurs et projets. Elle est composée d'experts pouvant fournir des données clés et faire des propositions pertinentes.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Infrastructures et transport					
Ministère du Transport	-Fournir les données d'analyse de l'effet du changement climatique sur le secteur du transport ; -Proposer des stratégies de réponses adaptées et progressives liées aux impacts du changement climatique sur les infrastructures et le transport ; -Identifier les besoins technologiques dans le secteur et dans le projet.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	Il s'agit d'un ministère qui renferme un secteur dépendant considérablement des énergies fossiles et avec un fort potentiel en termes d'atténuation.	Membre consulté	Comité de pilotage
Ministère des infrastructures et travaux publics	Fournir de l'expertise et contre-expertise des études, des travaux et des biens mobiliers.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs sous sa tutelle	Ce Ministère a dans ses attributions l'élaboration des études sur les biens immobiliers et la promotion des techniques vertes de construction.	Membre consulté	Comité de pilotage
Société Nationale des Chemins de fer du Congo SNCC	Fournir des données concrètes sur l'état des chemins de fer en fonction des changements climatiques.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Il s'agit d'une structure qui est active dans l'exploitation de chemin de fer, mais aussi dans le transport fluvial et routier et l'exploitation de ports.	Non	Groupe de travail
Association des Chauffeurs du Congo ACCO	Sensibiliser les chauffeurs aux bonnes pratiques pour pallier les conséquences du changement climatique.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	L'association regroupe les chauffeurs qui pourraient profiter d'un changement de technologies en termes de véhicules et de carburant.	Non	Groupe de travail
Transco	Mobiliser et sensibiliser dans le cadre du projet l'ensemble des acteurs de la structure afin que ceux-ci remontent les données de leurs activités.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	Etant une entreprise de transport, elle fait partie des entreprises qui émet une quantité importante de GES à travers le pays.	Non	Groupe de travail
La Congolaise des Voies Maritimes CVM	-Fournir les données nécessaires qui seront demandées dans le cadre du projet ; -Proposer une technologie adéquate pour pallier les conséquences du changement climatique.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Structure chargée du transport fluvial.	Non	Groupe de travail
Régie des Voies Fluviales RVF	Fournir les informations utiles sur son activité et sur les technologies nécessaires pour la lutte contre le changement climatique dans son secteur.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Il s'agit d'une structure se trouvant dans un secteur touché par les conséquences du réchauffement climatique.	Non	Groupe de travail
Ministère des Postes, Télécommunication et Nouvelles Technologies	Fournir de l'expertise et contre-expertise des études, des travaux et des PT-NTIC.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités	Ce ministère a dans ses attributions l'élaboration des études techniques dans le domaine des postes,	Non	Groupe de travail

		nécessaires à la réalisation de la mission	téléphones et télécommunications, y compris les nouvelles technologies de l'information et de la communication et pourra être un acteur majeur dans la sensibilisation des populations.		
Office des Voies de Desserte Agricole OVDA	-Fournir des données spécifiques ; -Fournir une assistance technique en matière de technologie adaptée pour les voies de dessertes agricoles.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Agence liée au développement des voies agricoles, essentielles pour le développement rural. Tout comme les infrastructures.	Non	Groupe de travail
Office des routes	Fournir des données géotechniques et proposer des nouvelles technologies.	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Les infrastructures sont de plus en plus affectés par le changement climatique d'où la nécessité d'impliquer l'office des routes afin de réfléchir sur les innovations que ce secteur pourrait appliquer dans la construction et l'entretien du réseau routier.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'intérieur et affaires coutumières	-Identifier le besoin technologique sur l'ensemble du territoire national -Sensibiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle sur le territoire national aux bonnes pratiques pour lutter contre le réchauffement climatique -Fournir des données sur la gestion des catastrophes naturelles sur le territoire national	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	Le ministère de l'intérieur étant un ministère qui a dans ses prérogatives la gestion des catastrophes naturelles gère également tous les sujets relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique et fait partie de ses attributions. Ce ministère pourra assurer la promotion des pratiques locales qui visent à combattre les conséquences négatives du Changement Climatique.	Membre consulté	Comité de pilotage

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Zones côtières					
Organisations de la Société Civile (CORAP)	-Aider en mobilisant l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans le développement durable afin que ceux-ci remontent les données de leur secteur et des activités nécessaires au bon déroulement du projet ; -Être un intermédiaire entre le projet et les populations.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs qui l'englobe, cet acteur sera le représentant de la société civile	L'exposition inégale des populations aux effets du changement climatique est un enjeu important en RDC et la société civile défend les intérêts des plus exposés et vulnérables.	Membre consulté	Comité de pilotage
Ministère des infrastructures et travaux publics	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Sensibiliser les acteurs se trouvant dans son secteur pour la prise de conscience et l'adoption des bonnes pratiques dans leurs activités pour participer à la lutte contre le changement climatique.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Le secteur des infrastructures est l'un des secteurs les plus touchés par les effets du changement climatique notamment les catastrophes naturelles qui impactent les routes, les bâtiments ; comme les inondations, etc. De ce fait, ce ministère a un grand rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'Environnement et Développement Durable	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Elaborer des politiques de gestion durable de l'environnement et de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est le Ministère qui gère l'environnement et assure la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, il joue un rôle important dans la mise en œuvre des politiques protection de l'environnement.	Oui	Groupe de travail
Ministère de la défense	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Mettre en place des politiques visant à inclure le changement climatique dans la stratégie de défense et de sécurité.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est un ministère qui assure la sécurité terrestre, fluviale, lacustre, maritime et aérienne du territoire national.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'aménagement du territoire	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ;	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	L'aménagement territorial est important dans la lutte contre le changement climatique car il permet de réduire la vulnérabilité du territoire et de la population.	Non	Groupe de travail

	-Donner des orientations stratégiques sur l'aménagement des villes sur base des normes liées à la protection de l'environnement, à l'atténuation et à l'adaptation face au changement climatique.				
Ministère de l'Urbanisme et Habitat	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Mettre en place des stratégies à court, moyen et long terme afin de lutter contre le réchauffement climatique dans son secteur.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Dans la lutte contre l'effet de serre et le changement climatique, les secteurs de l'urbanisme et de l'habitat ont un rôle important à jouer. Ils sont aujourd'hui directement ou indirectement impliqués dans la pollution de l'environnement d'où l'importance de l'intervention du ministère en charge de ces secteurs.	Non	Groupe de travail
Ministère du Tourisme	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Elaborer des politiques de gestion durable de l'environnement et de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est le Ministère qui gère tous les aspects touristiques.	Non	Groupe de travail
Ministère de la pêche et de l'élevage	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités ; -Accompagner les acteurs de son secteur dans l'identification des technologies de protection de l'environnement dans son secteur.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Le changement climatique a un impact sur la pêche et l'aquaculture. Il est soumis au stress de la pollution, de la dégradation de l'habitat, de la surpêche et des pratiques de pêche dommageables. La variabilité du climat, les changements climatiques et l'acidification des océans représentent des menaces supplémentaires pour le secteur.	Non	Groupe de travail
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature ICCN	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'institut afin que ceux-ci remontent les données de leur secteur et les activités nécessaires au bon déroulement du projet ; -Fournir les données nécessaires pour le bon déroulement du projet.	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités des acteurs qui compose la structure	Cette structure est l'autorité chargée de la conservation des aires protégées in et ex-situ.	Non	Groupe de travail
Programme des Nations Unies pour l'Environnement PNUÉ	-Aider à mobiliser l'ensemble des acteurs afin d'identifier les besoins technologiques nécessaires ; -Accompagner le pays dans la mise en place des technologies visant à lutter contre le changement climatique et garantir le développement durable.	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités du projet	C'est une structure qui assure le respect des politiques environnementales en intégrant la problématique environnementale dans des politiques plus globales de développement durable.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Ressources en eau					
Ministère de l'énergie et ressources hydrauliques	Fournir des données spécifiques au secteur des ressources hydrauliques et proposer les technologies propres de production et distribution d'eau.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs sous sa tutelle	Le Ministère est clé pour assurer la protection des ressources en eau.	Membre consulté	Comité de pilotage
REGIDESO	Acquisition des données spécifiques et pertinentes au projet.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	La Regideso a dans ses attributions l'étude et l'exécution des travaux d'aménagement de distribution d'eau et des installations. Elle pourra fournir au projet les lacunes constatées au niveau des services hydrologiques de la RDC.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'élevage	-Collecte d'information diverses et utiles dans son champ d'activités ; -Diffusion aux exploitants du pays pour sensibilisation ; -Formation des exploitants aux techniques utiles et nécessaires pour la réduction de leur production de GES ; -Rédiger des textes de lois obligeant les exploitants agricoles à s'adapter et à tenir compte du changement climatique dans leurs activités .	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	S'agissant d'activités qui impactent sensiblement la disponibilité d'eau, le Ministère pourra intervenir dans l'évaluation des technologies appropriées pour lutter contre la diminution des ressources en eau.	Oui	Groupe de travail
Ministère de l'environnement et du Développement Durable	-Fournir les données issues des études réalisées ; -Donner les orientations générales et spécifiques à suivre en matière de lutte contre le changement climatique en RDC (Plans, texte de lois...etc.) ; -Sensibiliser l'ensemble des acteurs publiques et privés ainsi que la population.	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités des acteurs sous sa tutelle	La gestion de l'environnement et des ressources naturelles dont les ressources en eau relève des attributions du ministère de l'environnement.	Oui	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Technologie et Innovation: secteur transverse					
Centre d'Études et de Recherches sur les Énergies Renouvelables Kitisia Khonde CERERK	-Proposer et / ou développer des technologies efficaces et adaptées aux réalités locales ; -Fournir des études, recherches et tests scientifiques utiles au projet.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités de l'ensemble des acteurs ciblés du secteur	Le centre propose des solutions dans la formation, la promotion, le développement, la production, la commercialisation et l'utilisation des énergies vertes. Le CERERK est également l'Entité Nationale Désignée (END) pour le CTCN.	Oui	Comité de pilotage
Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie	-Proposer et / ou développer des technologies efficaces et adaptées aux réalités locales ; -Fournir des études et recherches scientifiques utiles au projet.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Ce ministère a sous sa tutelle des services qui reforment des experts ayant des connaissances techniques en matière de recherche scientifique et de la technologie en RDC.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'Industrie	-Promouvoir des nouvelles technologies appliquées à l'industrie ; -Sensibiliser et éduquer des entités sous sa tutelle.	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités du projet	Le ministère possède parmi ses attributions l'élaboration et la surveillance des normes, et la promotion des nouvelles technologies appliquées à l'industrie et pourra ainsi renforcer les mesures de lutte contre le changement climatique.	Oui	Groupe de travail
Kinshasa Digital Academy	Fournir l'expertise technique en matière d'innovation des technologies climatiques.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Kinshasa Digital Academy est parmi les meilleures institutions de formation en technologie et innovation en RDC.	Non	Groupe de travail
Agence Nationale de Météorologie et de Télédétection par Satellite METTELSAT	-Fournir des informations sur les changements du climat en RDC et les causes ; -Proposer, sur base de leur expertise technique, des technologies adéquates pour remédier aux modifications du climat.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est une agence normalement constituée d'experts du climat. Ils peuvent donc valablement fournir des données ou des analyses pertinentes et des solutions adéquates en termes de technologies de lutte contre le changement climatique.	Oui	Groupe de travail
Agence Congolaise de la Transition Ecologique et du Développement Durable (A.C.T.E.D.D)	-Fournir les données issues des études réalisées -Donner les orientations générales et spécifiques à suivre en matière de lutte contre le changement climatique en RDC -Sensibiliser l'ensemble des acteurs publics et privés ainsi que la population	Influenceur : Promouvoir et soutenir les activités du projet	Elle est chargée d'étudier, d'analyser et d'évaluer toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République en rapport avec la transition écologique et le développement durable.	Membre consulté	Comité de pilotage

	Être un intermédiaire entre le projet et la présidence de la RDC.				
Institutions d'enseignement Supérieur et Universitaire ESU (UNIKIN, UPN, ISTA)	-Fournir des données de recherches scientifiques disponibles -Sensibiliser et former les étudiants à la problématique	Facilitateur: Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Il s'agit de centres de production et de transmission de savoirs. Ils peuvent donc être très utiles dans la transmission de données pertinentes et la proposition des technologies.	Oui	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Secteur Financier: secteur transverse					
Association Congolaise des Banques ACB	-Accompagner les banques dans la lutte contre le réchauffement climatique ; -Donner des orientations stratégiques sur l'ensemble des technologies à déployer dans le secteur bancaire.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités de principaux acteurs du secteur bancaire	Il s'agit d'une structure qui regroupe les banques, elle peut fournir des orientations sur les perceptions des banques en termes de risque et d'appétit pour les technologies climatiques.	Membre consulté	Comité de pilotage
Coordination Nationale Fonds Vert pour le Climat FVC	-Coordonner toutes les activités du projet ; -Assister chaque partie prenante dans l'identification des technologies adéquates ; -Mobiliser les ressources financières pour le déploiement des technologies climatiques.	Financier : Financer les initiatives clés relatives au projet	Le Fonds est l'un des principaux acteurs dans le financement des programmes environnementaux. Cet acteur est l'Autorité Nationale Désignée (AND) au FVC et sera le point focal national pour toutes les activités financées par le Fond Vert.	Oui	Comité de pilotage
Ministère des finances	Mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en place des technologie de lutte contre le réchauffement climatique et assurer le bon déroulement du projet sur le plan financier	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	C'est une structure qui gère les ressources de l'Etat.	Non	Groupe de travail
Ministère du Budget	Planifier dans le budget de l'Etat une part allouée au déploiement des technologies climatiques.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Organe chargé du contrôle et de l'exécution du budget de l'Etat.	Non	Groupe de travail
Ministère de l'économie	Mobiliser l'ensemble des acteurs sous sa tutelle afin que ceux-ci remontent les besoins technologiques dont ils ont besoin respectivement dans leurs activités.	Facilitateur : Fournir les moyens et les capacités nécessaires à la réalisation de la mission	Le réchauffement climatique est un phénomène qui menace directement la croissance économique. De ce fait, le ministère de l'économie joue un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique.	Non	Groupe de travail
Fonds de Promotion de l'Industrie FPI	-Financer les technologies climatiques applicables à l'industrie ; -Être un intermédiaire entre le projet et ses membres ; -Accompagner, suivre et contrôler la mise en œuvre du plan d'actions qui sera élaboré en fin de projet au sein des entités de ses membres.	Financier : Financer les initiatives clés relatives au projet	Cette structure peut favoriser le financement des technologies industrielles visant à atténuer la pollution de l'environnement.	Non	Groupe de travail

Organisation	Activité(s) relative(s) au projet	Rôle proposé pour le projet	Justification de la sélection de l'organisation	Présence au lancement	Classification
Inclusion sociale et genre: secteur transverse					
Fonds National pour la promotion de la Femme et la protection de l'ENfant FONAFEN	Sensibilisation des ménages et des enfants.	Conducteur : Piloter et coordonner les activités des acteurs ciblés pour ce secteur	Le FONAFEN intervient dans divers projets de protection de la femme et des enfants.	Oui	Comité de pilotage
Ligue des Femmes Congolaises LIFEC	Sensibiliser et renforcer les capacités de l'ONG et sensibiliser les femmes à l'utilisation des technologies climatiques pour lutter contre le changement climatique.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	LIFEC est membre du Consortium ESPACE femmes, ce cadre est national et assure les actions de renforcement de capacités politiques, économiques et sociales de la Femme en RDC et peuvent atteindre un grand nombre de femmes sur toute l'étendue de la RDC.	Non	Groupe de travail
REseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers REPALEF	-Fournir les données sur les écosystèmes forestiers ; -Eduquer et sensibiliser les autochtones dans le domaine des modes de vie durables.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	Le REPALEF compte plus de 160 organisations membres dans près de 20 territoires de la RDC.	Non	Groupe de travail
Ministère des affaires humanitaires	-Eduquer et sensibiliser les populations	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	La multiplication des catastrophes naturelles affecte, de manière croissante, des populations fragilisées à travers le pays et engendre un impact considérable sur l'assistance humanitaire ainsi que l'utilisation de l'environnement.	Non	Groupe de travail
The Coalition of Female Leaders for the Environment and Sustainable Development CFLEDD	Plate-forme qui a été mise en place par les différentes femmes leaders qui militent dans la conservation de la biodiversité et le développement durable afin de trouver des alternatives et d'apporter une participation féminine effective dans la gestion durable des ressources naturelles.	Influenceur: Promouvoir et soutenir les activités du projet	CFLEDD est l'unique réseau en RDC, dans le secteur du changement climatique et du développement durable, qui s'est assigné l'objectif de promouvoir le rôle de la femme dans ce secteur.	Non	Groupe de travail

7. Arrangement Institutionnel de l'EBT

La structure initiale du comité de pilotage du projet EBT a été proposée lors de l'atelier de lancement de l'EBT qui a été inauguré par l'honorable Secrétaire Général du Ministère de l'environnement et de développement durable.

La structure du projet est composée de :

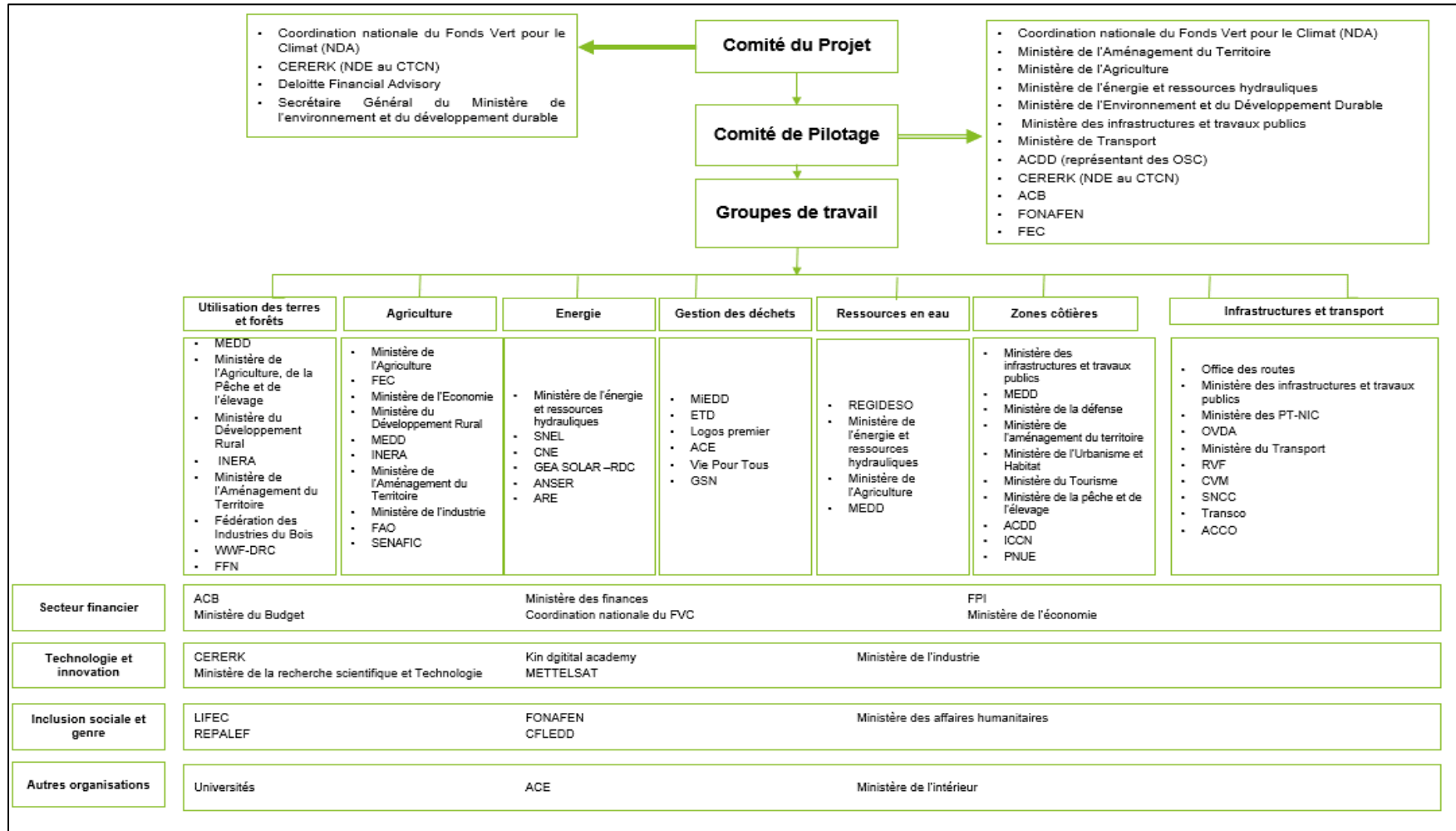
- la coordination nationale du projet EBT (comité de projet),
- du comité de pilotage du projet EBT,
- des groupes de travail sectoriels.

La composition du comité de projet de l'EBT a été affinée afin de garantir une représentation complète des parties prenantes nécessaires au processus d'évaluation des besoins technologiques. Il s'agit d' :

- une représentation du secteur public des ministères concernés par les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'utilisation des terres et forêts, du transport et infrastructure, des ressources en eau, de la gestion des déchets, des zones côtières et de l'énergie ;
- une représentation du secteur privé des secteurs prioritaires ;
- une représentation transversale des domaines thématiques de la technologie et de l'innovation, de la finance, de l'inclusion sociale et genre ;
- Une représentation des OSC pour assurer la diversité dans la composition des parties prenantes.

L'arrangement institutionnel du comité de projet EBT est proposée comme illustré dans la figure 2.

Figure 2 – Organigramme proposé pour le projet de l'EBT



Note: La composition du projet est susceptible d'être modifiée au fur et à mesure de l'avancement du projet afin d'éviter les difficultés administratives imprévues.

Le Comité National de Projet EBT (NPC) : Le Comité National de Projet EBT coordonnera le processus EBT et jouera un rôle central dans le projet car il fait partie de la principale force motrice du processus EBT. Les membres du comité sont illustrés dans la figure 2.

- **Le coordonnateur du projet EBT**, représenté par la coordination nationale du Fond Vert pour le Climat, travaillera en étroite collaboration avec les consultants experts dans chacun des secteurs (agriculture, énergie, gestion des déchets, zones côtières, etc.), l'équipe nationale EBT et les groupes de travail, y compris d'autres experts et parties prenantes concernées, en vue de la mise en œuvre du projet EBT tel que décrit dans le plan de travail.
- **Le coordonnateur adjoint du projet EBT**, représenté par le CERERK qui s'appuiera sur son rôle d'entité nationale désignée (NDE) auprès du mécanisme technologique du projet, et sur son implication générale dans les questions liées au changement climatique en RDC pour guider le projet de l'EBT et faciliter la tâche de communication entre les parties prenantes concernées en collaboration avec le coordinateur du projet.
- **Equipe Deloitte Conseil:** Ce sont des experts en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de financement du climat, de genre, d'énergie et de politique qui accomplissent les tâches et soutiennent le processus de l'EBT et le Comité du projet de l'EBT. L'équipe de consultants a été commandée par l'ONUDI/CTCN à l'exécution de ce projet, et sera responsable des livrables tout au long du projet.

Comité de Pilotage du Projet EBT (CPP): Le CPP est composé des parties prenantes identifiées et pertinentes pour le processus d'évaluation des besoins technologiques. Les membres du Comité de pilotage du projet, comme indiqué dans la figure 2 sont des représentants proposés des ministères, départements et agences concernés, des organisations du secteur privé, des universités, des sociétés civiles/ONG et des institutions financières.

Les rôles généraux du CPP sont les suivants :

- Soutenir le processus de l'EBT ;
- Examiner les résultats/livrables ;
- Fournir une contribution technique aux résultats/livrables ; et
- Assurer la cohérence et les liens entre les activités nationales sur le changement climatique.

En tant que membre du CPP, les responsabilités générales sont détaillées ci-dessous :

- Fourniture des données et des informations nécessaires ;
- Identification et hiérarchisation des technologies ;
- Identification des obstacles et des lacunes ;
- Élaboration du plan d'actions ;
- Accès aux stratégies nationales et aux documents sectoriels pertinents ;
- Engagement actif tout au long du processus d'évaluation des besoins technologiques ;
- Participation aux 7 réunions du Comité (avril 2021, juin 2021, août 2021, octobre 2021, novembre 2021, janvier 2022 et mars 2022) ;
- Participation à des ateliers pour valider la présélection et la sélection des technologies ;
- Participation à des ateliers pour valider le plan d'actions technologique (PAT) ;
- Supervision de la mise en œuvre du projet ;
- Collaboration avec le coordinateur du projet EBT pour assurer l'approbation du projet selon les délais convenus ;
- Coordination avec les parties prenantes au sein des secteurs prioritaires et/ou des domaines thématiques pertinents, si nécessaire au cours du processus de l'EBT.

8. Conclusion

La consultation préliminaire des parties prenantes a atteint ses objectifs d'identification et d'engagement des principales parties prenantes pertinentes pour le processus d'EBT.

Les parties prenantes de diverses catégories (gouvernement, secteur privé formel, organisations de la société civile et universités) ont fait preuve d'une solide connaissance technique du sujet et de la volonté de participer au processus d'EBT.

Chaque partie prenante apportera une valeur unique à chaque étape du processus d'évaluation des besoins technologiques (identification et hiérarchisation des technologies, analyse des barrières) et à l'élaboration du plan d'action technologique. Dans les phases ultérieures du projet, il est prévu que ces parties prenantes soient continuellement impliquées afin de garantir l'ampleur de la contribution à l'EBT.

L'évaluation des besoins technologiques est destinée à fournir aux parties prenantes des connaissances plus approfondies sur l'amélioration des processus à venir. Les outils et les lignes directrices destinés à servir ces parties prenantes contribueront à améliorer le mode d'engagement et leurs contributions au processus d'évaluation des besoins technologiques. Il est important de noter, que pour traiter efficacement avec les différentes parties prenantes, il faut faire preuve de flexibilité par rapport à l'ensemble des lignes directrices proposées.

Les leçons tirées de la consultation préliminaire des parties prenantes devraient être reproduites dans la mise en œuvre du projet post-EBT. Le succès de la mise en œuvre du projet post-EBT dépend de l'implication des bonnes personnes au bon moment. En outre, pour réussir cette phase, il faut reconnaître la complexité des systèmes d'innovation et établir un partenariat avec chaque partie prenante afin d'obtenir les résultats souhaités.

9. Prochaines étapes

Les prochaines étapes du projet de l'EBT sont les suivantes :

- Coordonner avec le Coordonateur national du Fond Vert pour le Climat et le Point Focal du CTCN sur la finalisation et la validation de la structure du Comité de projet de l'EBT ;
- Mettre en place un bureau de gestion pour le Comité de pilotage du projet ;
- Former les membres du comité de pilotage sur le processus d'évaluation des besoins technologiques, en mettant l'accent sur l'assurance qualité, la supervision et les méthodologies d'analyse multicritères ;
- Elaborer les textes de base pour le comité de pilotage.

Annexe - Engagement des intervenants

L'engagement des intervenants est un processus inclusif qui exige la participation constante des intervenants tout au long du processus du projet de l'EBT. La gestion des relations avec les parties prenantes est importante pour maintenir l'engagement des acteurs pendant le processus de l'EBT. Le tableau 3 illustre les meilleures pratiques adoptées par Deloitte pour des consultations réussies avec les parties prenantes.

Table 3 – Checklist des meilleures pratiques de consultations réussies avec les parties prenantes

Liste de contrôle	Description
Ciblé	Les consultations seront ciblées sur des parties prenantes spécifiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, l'utilisation des terres et forêts, la gestion des déchets, les zones côtières, ect.
Démarrage	Les consultations préliminaires devront commencer tôt et conformément au plan de travail pour confirmer l'adhésion et la participation des parties prenantes identifiées et pour recueillir les défis et les lacunes perçus dans le processus d'évaluation des besoins technologiques qui pourraient avoir un impact sur le succès du projet d'évaluation des besoins technologiques.
Communication	Les parties prenantes seront convenablement informées du contexte du projet, des objectifs, des résultats attendus du processus EBT, ainsi que des rôles et responsabilités du comité de pilotage du projet EBT.
Consultations	Les consultations seront présentées aux parties prenantes en tenant compte du contexte local de la situation du changement climatique en RDC.
Inclusive	L'atelier de consultation préliminaire a réuni des femmes et des hommes. Le programme environnemental des femmes apporte également la perspective des jeunes.
Sensible aux questions de genre	Les considérations de genre ont été prises en compte : a) Identification des parties prenantes qui ont assuré la sélection d'une organisation pour l'égalité des sexes b) L'invitation des femmes et des hommes à représenter les parties prenantes.
Localisé	Toute documentation et communication sera disponible en français tout au long de ce processus et durant les consultations des parties prenantes.

Liste de contrôle	Description
Sans préjugés	Les consultations seront menées sans préjugés et sans manipulation des réponses des parties prenantes.
Documenté	Les comptes rendus de réunion seront rédigés pour chaque atelier de consultation des parties prenantes.
Feed-back	Le retour d'informations aux parties prenantes est prioritaire, ainsi que la clarification des prochaines étapes ou de tout problème dans le processus EBT.
Suivi	L'atelier de consultation préliminaire des parties prenantes est le premier d'une longue série d'ateliers de consultation des parties prenantes tout au long du projet EBT.

Pour un engagement continu des parties prenantes, il est essentiel de mettre en place divers outils et techniques de consultation afin d'obtenir des résultats optimaux et d'éviter tout manque d'informations pour le processus d'évaluation des besoins technologiques. La table 4 présente la liste des outils et techniques de consultation.

Table 4 - Outils et techniques de consultation pour le processus EBT

Technique	Description
Questionnaires et enquêtes	Cet outil est utilisé pour recueillir des données quantitatives en collectant, agrégeant et analysant les réponses à un ensemble donné de questions ouvertes et fermées. Cet outil peut être appliqué pour capturer les connaissances détaillées des parties prenantes.
Interviews	Il s'agit d'une technique qualitative, comme l'atelier de consultation préliminaire des parties prenantes, qui permet de recueillir des informations auprès des parties prenantes sur des domaines spécifiques.
Observation sur le terrain	Cela implique l'observation des activités et des processus des parties prenantes et la documentation des processus et des résultats. Cette technique permet de saisir les informations manquantes ou vagues et les obstacles technologiques qui n'ont pas été correctement saisis lors des questionnaires ou des entretiens.
Atelier et groupe de discussion	Ceci peut être utilisé pour identifier un point de vue opposé autour d'une technologie particulière en réunissant les parties prenantes pour une discussion ciblée sur un sujet ou un domaine identifié et en proposant des solutions pour les résoudre.
Réflexion	Les parties prenantes sont invitées à réfléchir et à soumettre des idées et des concepts liés à un sujet ou un problème spécifique, ce qui permet de rassembler rapidement les réponses et les idées à un coût modérément bas.

Forums Publics	Les forums publics permettent au grand public de participer au processus décisionnel sur une plateforme ouverte et peuvent être utilisés comme un forum d'opinion pour les préoccupations du public. Les forums publics permettent d'identifier les parties prenantes qui n'ont peut-être pas été identifiées ou qui ont été oubliées lors du processus d'identification des parties prenantes. Par exemple, les groupes représentant les personnes handicapées.
-----------------------	--

Source: ungef&gef identification of stakeholders in EBT process

Table 5 – Memos de l'atelier de lancement

Déroulement du 1 ^{er} jour de l'atelier : Le 10 mars 2021		
Description des principaux points abordés	Questions	Commentaires
1. Cérémonie d'ouverture et discours solennel de lancement des activités de l'EBT par le Secrétaire Général du Ministère de l'environnement et du développement durable.	N/A	N/A
2. Présentation du Fond vert pour le climat : parcours historique, objectifs et mode opératoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le mécanisme de financement du FV et ses sources de financement ? • Quel est le nombre de projets qui ont été financés depuis l'installation du FV en RDC ? • Le pays a-t-il réussi à avoir des entités accréditées, si oui combien ? • Combien de temps et quel coût le mécanisme prend-il avant l'obtention des financements • Que faut-il pour créer une entité accréditée locale ? 	<p>Le FV a plusieurs fenêtres de financement selon les différents secteurs et thématiques (études de faisabilité et renforcement des capacités, Red+, etc.), et même des fonds qui proviennent des entités civiles.</p> <p>Plus de 500 projets préparatoires avec 4 grands programmes de plus de \$200 millions.</p> <p>Le pays dispose de près de 15 entités accréditées (FAO, PNUD, UNHCR, BAD, Banque mondiale, etc.) mais pas encore d'entité accréditée locale.</p> <p>Chaque entité accréditée a son cahier des charge donc le temps varie selon l'entité et le type de projet.</p> <p>Le processus est très complexe et lourd mais des initiatives ont déjà été lancés pour l'adhésion des entités locales telles que la BCECO, Rawbank, etc..</p>

<p>3. Présentation de la CTCN : Objectifs, critères d'éligibilité, mode opératoire, domaines d'intervention, produits clés et lien entre la CTCN et le FV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il une place pour l'énergie éolienne dans votre centre ? • Avez-vous déjà travaillé sur des projets dans la gestion des déchets plastiques ? • Y a-t-il des projets ou des financements disponibles pour les énergies hydroélectriques ? • Avez-vous une estimation des coûts pour la réalisation d'une étude sur la production de biomasse pour le secteur agricole ? 	<p>Pour produire de l'énergie éolienne, il faudra être dans une zone qui présente un potentiel de vitesse Élevée (au moins 5 m/s) du vent et ce genre de zone n'est pas facile à trouver en RDC.</p> <p>Le centre réalise déjà des études sur la gestion des déchets plastiques mais le centre n'est pas en mesure de se lancer sur des études approfondies par manque de financement.</p> <p>L'hydroélectricité est un sujet qui intéresse vraiment le centre et le centre œuvre déjà dans des projets de ce secteur.</p> <p>Le coût est estimé en fonction de la provenance des matières premières, la quantité et l'état de production de la biomasse, il faudra donc une évaluation fine pour déterminer au mieux ce coût.</p>
<p>4. Présentation de la CDN : Objectifs, processus et produits clés en RDC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La RDC a-t-elle réellement une CDN ? car étant donné sa souveraineté, une CDN doit être inconditionnée alors qu'à l'heure actuelle tous les projets de la CDN sont conditionnés au financement des partenaires. • Selon vous, quel secteur est le plus polluant ? 	<p>La question est stratégique et ne peut être adressée que par le DG et /ou les autorités concernées.</p> <p>Il n'est pas question d'identifier le secteur qui pollue le plus mais plutôt de réduire le pourcentage de pollution selon les objectifs internationaux et nationaux fixés.</p>

Déroulement du 2eme jour de l'atelier : le 11 mars 2021

Description des activités principales	Questions	Commentaires
1. Rappel des principaux points abordés le premier jour de l'atelier par le SG du Fond Vert pour le Climat	RAS	RAS
2. Présentation du plan de travail et des prochaines étapes par Deloitte	Voir support de travail	Voir support de travail
3. Travaux en groupes	Voir supports de travail	Groupe 1 : travaux sur le plan de travail proposé par Deloitte Groupe 2 : travaux sur l'identification des parties prenantes
4. Restitution des travaux en groupes et intervention des participants	De votre présentation, nous constatons que le comité de pilotage proposé est composé principalement des ministères, n'est-il pas pertinent d'assurer la diversité des parties prenantes ? L'activité 2.5 relative au renforcement des capacités, pourquoi est-elle conditionnée à une décision ultérieure ?	Effectivement, le comité de pilotage devra être diversifié avec un représentant pour chaque secteur (privé, financier, OSC, etc.), tout en s'assurant que les acteurs choisis sont au centre des activités de leurs secteurs respectifs. Nous attendons l'accord du bailleur de fonds sur cette activité en rapport avec la disponibilité du budget pour la réalisation de cette activité.
5. Clôture de l'atelier par un mot du représentant au ministre de l'environnement et du développement durable	RAS	RAS

Table 6 – Liste des parties prenantes consultées

Organisation	Classification	Rendez vous	Point focal
<i>Utilisation des terres et forêts</i>			
1. Ministère de l'Aménagement du Territoire	Comité de pilotage	Réalisé	AZITA AICHA ATWIVA Audon audonazta@gmail.com .
<i>Agriculture</i>			
2. Fédération des Entreprises du Congo	Comité de pilotage	Réalisé	Mr. Bertin Mudehrwa b.muderhwa@fec-rdc.com
<i>Energie</i>			
3. Ministère de l'énergie et ressources hydrauliques (Service Energie) 4. SNEL	Comité de pilotage	Réalisé	Mr. Patrick Okitayela patrick.okitayela@ucmenergie-rdc.com
	Groupe de travail	Oui	Mm Veronique Nope nopvero@25gmail.com
<i>Infrastructures et transport</i>			
5. Ministère du Transport	Groupe de travail	Réalisé	Mr Guillaume Guillaume_mur@yahoo.fr
6. Association des Chauffeurs du Congo (ACCO)	Groupe de travail	Non réalisé	ACCO membre +243 897 465 136
7. Ministère des infrastructures et travaux publics	Comité de pilotage	Réalisé	Mr Ali Mubaya alimubaya@gmail.com
8. Ministère de l'intérieur et des affaires coutumières	Comité de pilotage	Réalisé	Mr Robert MPOSO robertmposo44@gmail.com
<i>Zones côtières</i>			
9. Représentant des Organisations de la Société Civile (CORAP)	Comité de pilotage	Non réalisé	Mr Emmanuel MUSUYI emmamus@congoenergie.org
10. Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	Groupe de travail	Réalisé	Mr. Matshimba Matshimba@yahoo.fr
<i>Ressources en eau</i>			
11. Ministère de l'énergie et ressources hydrauliques (service hydraulique)	Comité de pilotage	Non réalisé	Mr André Kabwe akabwebibembo@yahoo.fr
<i>Technologie et Innovation</i>			
12. Agence Congolaise de la Transition Ecologique et du Développement Durable ACTEDD	Comité de pilotage	Réalisé	Mr Serge PANGU Serge.pangu@hotmail.com
<i>Financier</i>			
13. Association congolaise des banques (ACB)	Comité de pilotage	Réalisé	Madame Christine MBUYI christine.mbuyi@hotmail.com